

Entretien avec Loïc Wacquant Ghetto, banlieues, État : réaffirmer la primauté du politique

Loïc Wacquant est professeur de sociologie à l'université de Berkeley en Californie et chercheur au Centre de sociologie européenne de l'EHESS.

Nouveaux Regards : Pourquoi contestez-vous la comparaison entre les banlieues européennes et les ghettos américains ?

Loïc Wacquant : Ce que je conteste c'est l'amalgame hâtif et confus entre banlieue et ghetto, dont la comparaison méthodique montre justement qu'il est infondé. Cet amalgame empêche de formuler un diagnostic juste des maux qui frappent les « banlieues » françaises et donc de leur apporter les remèdes nécessaires. L'erreur sociologique est ici au principe d'errements politiques graves. Depuis quinze ou vingt ans, on sasse et ressasse que les cités ouvrières des villes de France se sont transformées en « ghettos », mais sans qu'on sache trop ce qu'est un ghetto. On a en tête des images aussi fortes que floues – principalement tirées de romans, de reportages journalistiques et de films à sensation – qui renvoient au ghetto noir américain, Chicago, le Bronx, Harlem, mais sans trop savoir ce qu'il en est outre-Atlantique. On suggère ainsi que les banlieues populaires se seraient « ethnicisées », qu'elles seraient devenues des nids de ségrégation, de déréliction et de violence, mais tout ça reste très brumeux : on ne fournit jamais de données précises et on confond allègrement concentration ethnique, habitat taudifié, zone de pauvreté et ghetto, qui n'ont pourtant pas grand-chose en commun.

J'ai commencé le travail qui débouche sur ce livre au début des années 1990, au moment où ce discours a explosé dans les champs politique et journalistique, au point de s'imposer comme la question civique de l'heure puis comme une évidence incontestée. Le déclin a



été une déclaration d'Alain Touraine dans *Le Figaro* selon laquelle la France « prend le chemin de Chicago », droit vers « la ségrégation dans sa forme la plus dure, le ghetto ». Comme j'étais à Chicago, où je menais un travail de terrain au sein du ghetto du South Side pour en comprendre les transformations depuis les grandes émeutes des années 1960, j'ai voulu y regarder de près et soumettre cette vision calamiteuse à l'épreuve de la critique théorique et de l'observation empirique. Alors que dit-on lorsqu'on affirme que les banlieues se sont muées en « ghettos » ? Ou pour reformuler la question de façon rigoureuse : se sont-elles rapproché de la structure sociale, de la fonction urbaine et de la culture du ghetto noir américain ? La conclusion qui s'impose à l'issue d'une comparaison méthodique de la « Ceinture rouge » française et de la « Ceinture noire » américaine est trois fois non.

D'abord il faut rappeler que « la ban-

lieu », singulier, cela n'existe pas, sauf dans l'imaginaire collectif. Il existe *des banlieues*, pluriel, avec des compositions et des trajectoires très diversifiées, même parmi les banlieues populaires, dont certaines empirent et d'autres vont s'améliorant. Mais concentrons-nous sur le cas des banlieues populaires de France *dégradées et en déclin* ces deux-trois dernières décennies, et plus généralement sur les territoires ouvriers des pays de l'Union européenne en phase de désindustrialisation et de paupérisation. L'observation montre que ces quartiers sont des constellations sociales et urbaines très différentes du ghetto noir américain, tout d'abord parce qu'elles ont une histoire et un mode de constitution tout autre et ensuite parce que leur évolution récente ne les a pas rapprochés du ghetto étatsunien, tout au contraire. On peut même dire que les banlieues ouvrières françaises en déshérence sont des *anti-ghettos*, en ceci qu'elles sont prises dans une dynamique de *décomposition* diamétralement opposée à celle qui fait du ghetto un espace *organisé* où incube un groupe doté d'institutions propres et d'une identité collective unitaire.

N.R. : Il faut donc, pour bien poser le problème, revenir à la constitution des territoires ouvriers européens...

L.W. : Les « territoires ouvriers » de France (Belgique, Italie, Autriche, etc.) sont ces formations urbaines qui se sont constituées durant le long siècle de consolidation capitaliste entre 1880 et 1980, quand industrialisation et urbanisation avançaient de concert. Ils s'ancraient dans un profil d'emploi dominé par le travail ouvrier, principalement masculin, comme base de l'organisation familiale et sociale, et par une forte interpénétration de la vie à l'usine, la vie de quartier et la vie politique, par le biais des syndicats industriels et des partis de gauche. Dans l'histoire française contemporaine, cette configuration correspond à ce qu'on appelle la « Ceinture rouge » (ce sont alors les places fortes du Parti communiste), bien décrite par l'his-

torien américain Tyler Stovall dans son livre *The Rise of the Red Belt* et dans *Les Villes ouvrières* de Susanna Magri et Christian Topalov¹. Mais c'est le même mode d'intégration travail-espace domestique-espace civique qui caractérisait les zones industrielles de la Randstadt au Pays-Bas, de la Ruhr en Allemagne, des Midlands en Angleterre, etc.

Le territoire ouvrier dans sa forme classique s'appuyait donc sur la triade formée par l'emploi industriel stable, la famille nucléaire patriarcale qui se reproduit sur la base de ce salariat, et l'État keynésien qui protège partiellement des aléas du marché, atténue les inégalités et redistribue du pouvoir d'achat. Le salariat « fordiste », qu'on peut caractériser rapidement par la formule 40-50-60 – 40 heures de travail, pendant 50 semaines par an, jusqu'à 60 ans où l'on prend sa retraite (en moyenne sur le vingtième siècle) – servait alors d'armature à un cycle de vie linéaire au sein duquel les classes populaires pouvaient se projeter dans l'avenir et assurer leur reproduction par la transmission directe du statut ouvrier des parents aux enfants.

C'est l'alliage de ces trois éléments – le salariat fordiste, la famille patriarcale, l'État keynésien et leur projection dans l'espace – qui s'est défilé avec la désindustrialisation à partir du milieu des années 1970, puis avec ce qu'on peut appeler la désocialisation du salariat. La formule 40-50-60 n'a plus cours, maintenant c'est le « salariat à la carte », à la tête du client et au bon vouloir de l'employeur. A quoi il faut ajouter l'universalisation du passage par l'école pour accéder à l'emploi, même peu qualifié, avec l'accès tardif des enfants de la classe ouvrière à l'enseignement secondaire long et, à un moindre degré, à l'université, qui met au rebut le mode de reproduction directe de cette classe. Sans oublier la transformation des rapports entre les sexes et les catégories d'âge, qui mine la famille patriarcale de l'intérieur en érodant l'autorité des adultes et la domination masculine, et le remodelage de l'État en accord avec l'idéologie néolibérale.

N.R. : Qu'entendez-vous par « désocialisation du salariat » ?

L.W. : Durant la période fordiste-keynésienne, à son apogée durant les « trente glorieuses », le salariat était une forme compacte et homogène, qui créait des solidarités objectives en tissant un canevas de droits et de conditions d'emploi, de rémunération, de promotion, etc., qui étaient assez similaires pour la

masse des salariés sans diplômes. Ceux-ci formaient alors ce « travailleur collectif » dont parle Marx. Durant les deux décennies passées, le salariat comme forme sociale a éclaté pour faire place à une multiplicité de contrats et de statuts inégaux et instables. Non seulement l'emploi en bas de la structure occupationnelle s'est fait rare mais, en devenant hétérogène, différencié et différenciant, le travail lui-même est devenu source de fragmentation sociale et de précarité matérielle avec la prolifération des postes à temps partiel, des CDI, stages, intérim, emplois aidés, la réduction de la durée moyenne des postes, l'accroissement du *turnover* interne et externe, l'individualisation des plans de rémunération et de promotion, etc., qui s'accompagnent d'une réduction des droits et des protections des salariés concernés et qui mettent fin à la « communauté de destin » qui découlait du salariat déqualifié de type fordiste.

Cette double transformation quantitative et qualitative du salariat a frappé au premier chef ceux qui se trouvent confinés dans les zones inférieures de la sphère de l'emploi et aux marges de la ville, pour qui elle s'est traduite, d'un côté par le chômage de masse, c'est-à-dire par la *déprolétarianisation* d'une frange de la classe ouvrière, et, de l'autre, par la *précarisation* d'un autre pan de cette même classe. Déprolétarianisation et précarisation se sont combinées pour ébranler puis détruire la base matérielle des territoires ouvriers, ce qui a causé la désagrégation des formes sociales et culturelles inscrites dans ces territoires. L'effritement de la famille patriarcale et le travail de sape du système scolaire ont fait le reste. D'où le sentiment, dans l'expérience quotidienne des habitants de ces quartiers et au regard des observateurs extérieurs, que « tout fout le camp », que le désordre social et moral est partout.

N.R. : Quel est le rôle de la politique du logement et la place de l'immigration dans cette évolution ?

L.W. : La désagrégation de la structure sociale et culturelle des territoires ouvriers de l'ère fordiste-keynésienne a été accélérée et exacerbée par le revirement de la politique du logement qui, à compter de la fin des années soixante-dix, a favorisé l'« aide à la personne » (c'est-à-dire des subventions aux ménages en situation de mobilité sociale et spatiale), par opposition à l'aide à la pierre (c'est-à-dire la construction de lo-

gements collectifs). Cela a permis aux ménages des classes moyennes et de l'aristocratie ouvrière de quitter l'habitat social pour se réfugier dans l'habitat pavillonnaire – ce que montre bien Pierre Bourdieu en retraçant la construction politique du marché de la maison individuelle en France dans *Les Structures sociales de l'économie*. Il faut rappeler ici que les grands ensembles HLM de la périphérie urbaine en France ne sont devenus majoritairement ouvriers que tardivement, dans les années 1980, au moment justement où l'État réduisait fortement ses investissements urbains et favorisait l'« écrémage » de la population des cités en subventionnant la fuite des familles les plus stables. Par sa politique du logement et par sa politique économique de déflation, de privatisation et de dérégulation, l'État est donc directement responsable de la *détérioration physique et de la paupérisation économique* des banlieues populaires en déclin.

J'en viens à la situation des familles d'origine étrangère – c'est-à-dire issues de l'ancien empire, car quand on parle du « problème de l'immigration », c'est des *immigrés postcoloniaux* dont il s'agit, et non pas des immigrés anglais, polonais ou portugais, etc. : le théâtre politique qui se joue dans et à propos de « la banlieue », c'est, avec un demi-siècle de décalage, l'accomplissement des mouvements de décolonisation. On présente communément les quartiers périphériques de la ville française comme des « ghettos immigrés » et on ne cesse de déplorer la montée de la « ségrégation ». En réalité, ces zones urbaines dégradées sont très *mélangées*, entre Français « de souche » et étrangers d'une part, entre étrangers de diverses nationalités de l'autre. Une cité comme les 4000, en 1993, comportait 40% d'étrangers venant de deux douzaines de pays. Contrairement au discours dominant, les étrangers sont assez largement dispersés sur le territoire français, comme dans le reste des pays de l'Union européenne, avec des concentrations locales dans l'habitat social qui s'expliquent largement par le recrutement social très bas des familles issues de l'immigration postcoloniale. À preuve, quand ces familles améliorent leur situation, par le biais de l'école ou de l'entrepreneuriat, elles quittent ces zones paupérisées et se fondent dans le reste de la population au sein de quartiers moyens et bourgeois.

N.R. : Mais n'est-il pas vrai que les immigrés sont soumis à une

ségrégation accrue au sein de la périphérie urbaine ?

L.W. : Je serais tenté de dire que c'est l'inverse, mais c'est plus compliqué que cela. En fait, les étrangers issus des colonies étaient nettement *plus ségrégués et isolés dans les années cinquante et soixante*, quand ils étaient parqués dans des bidonvilles exclusivement nord-africains et les logements infâmes qui leur étaient réservés par la Sonacotra, qu'ils ne le sont aujourd'hui. Relisez la description que donne Abdelmalek Sayad du *Nanterre algérien, une terre de bidonvilles* et vous verrez que s'il a jamais existé un « ghetto algérien » en France, c'est pendant la guerre d'Algérie et pas de nos jours!³ Il y a trente ans, les immigrés coloniaux n'avaient pratiquement pas accès au logement social. S'ils ont fortement renforcé leur présence dans les cités HLM depuis, c'est paradoxalement parce que leur accès au logement s'est amélioré : par exemple, moins de la moitié des familles de nationalités nord-africaines avaient accès au logement social à la fin des années 1970, contre les deux-tiers une décennie plus tard⁴. La ségrégation est en fait plus marquée au sein du parc HLM, parce que les familles étrangères sont plus souvent assignées aux cités de la périphérie les plus isolées et les plus délabrées, que les familles françaises en ascension sociale ont abandonnées.

Mais l'entrée des immigrés postcoloniaux dans les grands ensembles s'est faite au moment où ceux-ci étaient happés par la spirale du déclin matériel et social, et où chômage et précarité montaient en flèche parmi leurs habitants. Et comme ils étaient eux-mêmes concentrés dans les secteurs les plus vulnérables du marché du travail déqualifié, les immigrés et leurs enfants – qui ne sont pas immigrés, est-il besoin de le rappeler ? – se sont retrouvés encore plus fortement touchés par la déprolétarianisation et la précarisation, alors que leurs espérances de réussite scolaire et sociale montaient. Du fait de ce brassage accru de populations jusque là fortement cloisonnés, les cités périphériques sont devenues l'espace clos dans lequel se retrouvent deux catégories aux trajectoires opposées : les fractions déclinantes et désemparées de la classe ouvrière autochtone, d'un côté, et les fractions montantes et militantes des jeunes issus de l'immigration postcoloniale de l'autre, qui refusent de se voir imposer un statut de citoyen de



deuxième zone. C'est leur mélange et leur confrontation au sein de quartiers mis en jachère économique et sociale par la politique économique des gouvernements de droite et de gauche des deux dernières décennies qui nourrissent les tensions sociales et l'hostilité xénophobe qui tourbillonnent dans et autour de « la banlieue ».

C'est parce que les immigrés se sont rapprochés socialement, culturellement et spatialement des nationaux en bas de la structure des classes qu'ils sont devenus la cible de réactions agressives et que la thématique de l'immigration a envahi l'espace public. C'est l'inverse du scénario du ghetto noir américain : outre-Atlantique, l'hostilité et la violence se nourrissent du creusement du schisme spatial et social entre les Noirs pauvres et le reste de la société, comme l'avait bien montré William Julius Wilson dans *Les Oubliés de l'Amérique*⁵. Loin de révéler la cristallisation de clivages ethniques dans la ville française, l'animosité et les conflits d'apparence « raciale » qui couvent dans les banlieues en déshérence depuis deux décennies sont l'expression d'une crise sociale provoquée par le chômage de longue durée et le sous-emploi persistant ainsi que par la conjonction spatiale de l'exclusion sco-

laire, de la taudification urbaine, et de la pauvreté dans des zones stigmatisées où familles autochtones et immigrées sont en concurrence pour l'accès à des ressources collectives qui vont s'amenuisant, le tout sur fond de panne des mécanismes qui traduisaient jadis ces conflits en revendications de classe.

N.R. : Comment, à partir de là, préciser la différence entre banlieues ouvrières européennes et ghettos américains ?

L.W. : Il faut pour cela comprendre ce qu'est un ghetto (je reviendrai sur cette question dans *Les Deux visages du ghetto*, le livre qui fait suite et pendant à *Parias urbains*). Pour aller vite, sociologiquement, un ghetto est un instrument de *contrôle ethnique*, une constellation sociospatiale qui permet d'extraire un profit économique de la présence dans la ville d'un groupe qu'on souhaite néanmoins tenir à l'écart parce qu'il est considéré comme vil, contaminé et contaminant. Le ghetto combine l'exploitation économique et l'ostracisation sociale d'une catégorie diffamée, tels les Juifs dans les principautés européennes de l'Europe de la Renaissance (c'est au XVI^e siècle qu'est inventé le premier ghetto, celui de Venise), les Noirs



dans la métropole industrielle de l'Amérique à l'ère fordiste, ou encore les Burakumin (une sous-caste stigmatisée) dans la ville japonaise après la chute du régime Tokugawa. À la manière d'une « prison ethnoraciale », le ghetto enferme le groupe paria dans un espace réservé, où ce dernier va développer au fil du temps un réseau parallèle d'organisations qui lui sont propres et qui vont enserrer sa vie quotidienne et le protéger de la domination extérieure. De sorte que le ghetto prend partout la forme d'une ville miniature dans la ville, avec une division du travail élargie et un complexe d'institutions qui réplique la panoplie des institutions de la société environnante dont est officiellement exclu le groupe ghettoisé – une « ville noire fichée au cœur de la blanche », comme disent les sociologues noirs américains St. Clair Drake et Horace Cayton dans leur maître-livre *Black Metropolis*, qui décortique le ghetto noir de Chicago à son apogée dans les années 1940⁶. Observe-t-on en France ou dans les pays voisins d'Europe la formation de « prisons ethniques » dans lesquelles tel ou tel groupe serait consigné et contraint de développer ses institutions spécifiques ? Absolument pas. J'ai indiqué que la forte représentation des immigrés dans les

banlieues françaises en déclin est principalement le produit de leur statut économique bas. C'est que la relégation dans la « Ceinture rouge » est d'abord le produit d'une logique de classe, pour partie redoublée par l'origine ethnonationale et pour partie atténuée par l'action régulatrice de l'État. Cette configuration est l'inverse du schéma de la « Ceinture noire » américaine, dans lequel la relégation spatiale s'opère sur la base d'un clivage racial dualiste Noir/Blanc, modulé par la position de classe après la rupture des années 1960, et aggravé par les politiques publiques d'isolement des Noirs puis de retrait de la ville poursuivies par l'État fédéral et local.

Ghetto et banlieue sont le produit de dynamiques de ségrégation et d'agrégation divergentes. D'où découle une deuxième différence majeure : comme le ghetto juif avant lui, le ghetto noir américain est *ethniquement homogène* ; il renferme une seule catégorie, les Afro-Américains, et il tend à envelopper l'ensemble de cette catégorie. La périphérie urbaine française est aux antipodes puisque l'un de ses caractéristiques distinctives est sa très forte *hétérogénéité ethnique*, qui fait qu'aucun groupe n'y domine et ne parvient à y imprimer sa marque culturelle, mais aussi qu'aucun

groupe n'y est entièrement contenu. La discrimination au faciès et au patronyme dans l'accès au logement est bien réelle mais elle diminue fortement lorsque les membres des familles dites de couleur améliorent leur capital économique et culturel. Les frontières de la banlieue ouvrière sont poreuses tandis que celles du ghetto sont étanches : la bourgeoisie d'origine maghrébine n'habite pas les 4 000 à la Courneuve ou la cité des Courtilières à Pantin, alors que la bourgeoisie noire américaine était contrainte et forcée de résider au sein de « Bronzeville »⁷. Cette hétérogénéité interne est redoublée par l'hétérogénéité externe des banlieues ouvrières françaises entre elles, qui contraste avec la monotonie sociale et spatiale exhibée par les ghettos des grandes villes des États-Unis. C'est pourquoi le sous-titre du livre met ghetto au singulier et banlieues au pluriel.

Troisième point majeur de divergence, le ghetto est historiquement porteur d'une pléthore d'institutions propres au groupe qui s'y trouve consigné, des institutions noires (Églises, commerces, presse, associations d'entraide, loges maçonniques, écoles, groupements professionnels et politiques, etc.) tenues par et pour les Noirs dans le cas améri-

cain, alors que les banlieues populaires de France souffrent là encore de l'extrême faiblesse et de la dispersion des organisations locales. Les institutions dont la présence est forte au sein des cités dégradées et sur lesquelles s'appuient leurs habitants sont les institutions publiques, placées sous l'égide de l'État, et non pas des institutions ethniques propres à une communauté. Là où ces dernières pointent, elles sont minées par le manque de moyens et d'envergure, ainsi que par des conflits de tous ordres entre nationalités, générations, orientations religieuses ou politiques, etc. Il s'ensuit que l'identité panethnique qui s'affirme timidement ici et là parmi les populations des cités ouvrières à forte concentration d'immigrés est essentiellement défensive et orientée vers l'adaptation individuelle. Et elle se fonde sur le quartier plutôt que sur l'appartenance ethnique et nationale. Là encore, c'est l'inverse du ghetto noir, qui a été le creuset d'une identité raciale unifiée et d'institutions fortes qui ont joué un rôle essentiel dans la mobilisation politique du groupe et sa lutte pour la pleine citoyenneté.

Dans *Parias urbains*, je passe en revue d'autres propriétés qui séparent le ghetto noir américain des banlieues ouvrières de France : les fondements de la stigmatisation territoriale, la forme et les clivages de la conscience collective, les taux et niveaux de pauvreté, la criminalité et la dangerosité, les politiques urbaines et le cadre de vie, etc. Au total, le bilan des similitudes et des différences entre ces deux constellations réfute frontalement la thématique, furieusement à la mode aujourd'hui – comme l'indique le battage inouï fait par *Le Monde* autour du condensé de contresens sociologiques sur le sujet qu'est l'opuscule d'Éric Maurin, *Le ghetto français*⁸ – d'une convergence transatlantique conduisant à l'émergence de « ghettos » à la périphérie des villes européennes.

N.R. : La comparaison entre ghetto noir américain, singulier, et banlieues françaises, pluriel, fait aussi ressortir un résultat qui surprendra bien des lecteurs : le rôle central de l'État dans la production de la marginalité urbaine des deux côtés de l'Atlantique.

L. W. : En effet, cette comparaison transatlantique montre que *les structures et les politiques étatiques jouent*

un rôle décisif dans l'entrelacement des inégalités de classe, de place et d'origine (ethnoraciale ou ethnonationale), non seulement en France – ce qu'on accordera volontiers vu l'enracinement multiséculaire de la tradition colbertiste – mais aussi aux États-Unis – où c'est un résultat inattendu, puisque le sens commun politique voudrait que l'Amérique soit dotée d'un État « faible » et que la sociologie de l'inégalité urbaine aux États-Unis a rarement relevé le poids de politiques publiques dans la fabrication et la distribution de la pauvreté. Je suggère, dans le dernier chapitre de *Parias urbains*, que l'on ne doit pas concevoir l'État-providence comme une agence qui « nettoie » les conséquences les plus voyantes des bouleversements économiques en amortissant (ou non) leur impact social et spatial en aval, mais bien comme une force qui structure les inégalités et détermine leur intensité dans la ville en amont.

En ce sens, le livre va à contre-courant des idéologies politiques et des discours journalistiques ou savants qui s'accordent à souligner l'affaiblissement de l'État pour mieux le faire advenir. En fait, même là où il semble à première vue absent, passif ou poussif, c'est encore et toujours l'État qui, par son action multiforme, façonne les marchés du logement, du travail et des titres scolaires, mais aussi la distribution des biens et des services de base et qui gouverne par ce biais la conversion de l'espace social en espace physique approprié et habité. Aux États-Unis comme en France, les « effets de quartiers » s'avèrent être essentiellement *des effets d'États projetés sur la ville*.

C'est dire que l'analyse sociologique débouche ici, non pas sur un constat d'impuissance menant à la soumission aux forces du monde, mais sur la réaffirmation raisonnée de la primauté du politique comme capacité d'articuler et d'engager des choix collectifs pris en connaissance de cause. Car ce que des choix collectifs ont fait, d'autres choix collectifs peuvent le défaire : il n'y a aucune fatalité à la paupérisation des banlieues populaires, à la précarité salariale, et à l'abandon organisé des missions sociales et économiques de l'État. C'est, à mes yeux, ce que les jeunes de France ont révélé avec éclat, en novembre 2005 en se révoltant ouvertement contre les abus policiers dans les banlieues et le mépris ouvert des dirigeants politiques, et en avril 2006 en se mobilisant massivement contre la poli-

tique de normalisation de l'insécurité salariale du gouvernement Galouzeau de Villepin. En déchirant la voile idéologique des thématiques spatiale, ethnique et sécuritaire, ces deux protestations ont fait apparaître en plein jour la connexion causale entre le destin des parias urbains et la question sociale du nouveau siècle qu'est la désocialisation du salariat et ses réverbérations au bas de la structure des classes et des places. Il ne tient qu'à nous de mettre à profit cette clarification dans l'analyse et dans l'action.

Propos recueillis par Louis Weber

* *Loïc Wacquant*, *Parias Urbains. Ghetto, banlieues, État*, *La Découverte*, 332 pages, 23 euros, parution le 25 mai 2006.

1 *Stovall, Tyler*. 1990. *The Rise of the Paris Red Belt*. Berkeley: University of California Press.

Magri, Susanna and Christian Topalov (dir.). 1989. *Villes ouvrières, 1900-1950*. Paris: L'Harmattan.

2 *Bourdieu, Pierre*. 2000. *Les Structures sociales de l'économie*. Paris: Seuil.

3 *Sayad, Abdelmalek, avec la collaboration d'Éliane Dupuy*. 1995. *Nanterre algérien, terre de bidonvilles*. Paris: Éditions Autrement.

4 *Barrou, Jacques*. 1992. *La Place du pauvre. Histoire et géographie sociale de l'habitat HLM*. Paris: L'Harmattan.

5 *Wilson, William Julius*. 1994. *Les Oubliés de l'Amérique*. Paris: Desclée de Brouwer (orig. 1987).

6 *Drake, St. Clair et Horace R. Cayton*. [1945, 1962] 1993. *Black Metropolis: A Study of Negro Life in a Northern City*. Chicago: University of Chicago Press.

7 *Frazier, E. Franklin*. 1955. *Bourgeoisie noire*. Paris, Plon.

8 *Maurin, Éric*, *Le Ghetto français. Enquête sur le séparatisme social*. Paris: Seuil.